Bretagne Vivante sepnb

Une voix pour la nature

Rapport d'activité 2022



ÉDITO



Gwénola Kervingant
Présidente de Bretagne Vivante

Le rapport d'activité annuel est toujours l'opportunité de faire le bilan, de s'interroger sur l'efficacité de nos actions et de réfléchir à faire évoluer nos modes d'expression.

En ces temps de tensions, nous sentons poindre de l'inquiétude au sujet de l'incapacité collective à faire évoluer les pratiques, à mettre en place les changements nécessaires pour répondre à l'urgence climatique et à réduire l'effondrement de la biodiversité. Les diagnostics sont posés, partagés, de moins en moins remis en question. Mais, pour les actions, c'est plus compliqué ! Nous avons même souvent l'impression d'assister ici ou là à des régressions.

Les violences (manifestation de Sainte-Soline, menaces contre les journalistes relatant des dysfonctionnements, etc.) et les attaques ou manifestations (contre des structures syndicales comme la Confédération paysanne, contre des personnes ou services tel l'Office Français de la Biodiversité), le recul politique vis-à-vis des mesures de sauvegarde comme la pêche en aires marines protégées, la remise en question de ce qui nous semblait être des avancées (tentatives de remise en cause de la loi ZAN par le biais d'amendements) posent question à nos associations et nous les condamnons.

Plus globalement, comment se prémunir des dérives possibles liées au contrat d'engagement républicain auquel les associations sollicitant les subventions doivent souscrire ?

Nous sommes fermement convaincus que le modèle associatif doit être défendu pour continuer à produire des actions vertueuses au bénéfice de la nature. Pourtant, *a contrario*, les règles qui nous sont imposées, comme la logique des appels à projets qui nous mettent en concurrence entre structures associatives, les lourdeurs technocratiques dès qu'il faut faire appel aux fonds européens (règles du jeu qui changent en cours de contrat, délais de paiements courant sur 2 ans ou plus, contrôles sur le montage administratif et non sur la qualité du travail réalisé, etc.), toutes vont à l'encontre du collectif et du faire ensemble.

La logique du profit est imposée aux structures associatives, alors qu'elles rendent des services non marchands en associant des professionnels et des bénévoles engagés majoritairement vers des projets d'intérêt général ou en faveur du bien commun. Aujourd'hui le modèle économique de Bretagne Vivante est fragile, et face aux nombreuses sollicitations, il nous faut être prudents dans la prise de risque.

Malgré ces difficultés, nous continuons le déploiement d'actions ciblées dans notre projet stratégique même si nous peinons à dégager les moyens financiers à la hauteur de nos attentes comme par exemple sur le pilotage des thématiques Agriculture et biodiversité ou Mer et littoral.

Enfin, une grande majorité de nos administrateurs et membres actifs sont des retraités, quel va être l'impact du passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans ?

Vous le constatez, vous le savez, nos contraintes sont nombreuses et les réticences ou résistances à une salutaire et forte évolution des pratiques le sont également.

Nous sommes cependant plus que jamais convaincus de la justesse et de l'importance de nos actions, au bénéfice de toutes et tous.

Cette année encore nous ne manquons pas de candidat.e.s au Conseil d'administration, merci à toutes et à tous pour votre engagement !



Animation ornithologique - © M. Dercle



SOMMAIRE

Notre année 2022



Animation - ABC de Quimper - ©BV

HIVER

LES RENCONTRES D'ORNITHOLOGIE BRETONNE, 10E ÉDITION



En décembre 2022, à Loctudy s'est déroulée la 10e édition des Rencontres d'ornithologie bretonne. Cet évènement incontournable pour tous les passionnés d'ornithologie a réuni pendant deux jours plus de 450 participants.

Au programme, 12 conférences et tables rondes pour notamment échanger sur l'impact de l'agrochimie sur les oiseaux. Il était aussi questions des trois nouvelles espèces nicheuses en Bretagne. Comme tous les ans, trois balades ornithologiques étaient également proposées pour découvrir la baie d'Audierne, l'étang du Moulin Neuf et la rivière de Pont-l'Abbé.

PRINTEMPS

CRÉATION DE DEUX ANTENNES À REDON ET À CROZON-CHÂTEAULIN

En avril 2022, l'Assemblée générale a validé la création de deux antennes locales et bénévoles : à Redon (35) et à Crozon-Châteaulin (29).

Ces antennes se sont organisées en groupes naturalistes sur les thématiques de prédilection de Bretagne Vivante : l'ornithologie, la botanique et l'herpétologie et la veille écologique.



Sortie botanique à Redon

ÉTÉ

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE VANNES

En juillet, les présidentes de Bretagne Vivante et de l'Université de Bretagne Sud, et la maire de Séné se sont réunies à la Réserve naturelle pour signer le renouvellement de la convention de partenariat entre ces trois organismes. Cette convention vise le développement de la coopération scientifique, la diffusion des savoirs et connaissances, le renforcement de la formation et de l'engagement bénévole des étudiants au sein de la réserve.

NOUVELLE EXPOSITION AU CAP SIZUN

Grâce à la marque engagée Phare d'Eckmühl, mécène la réserve du Cap Sizun (29), cette dernière a pu donner un coup de jeune à son kiosque d'exposition. Tous les ans, la réserve du Cap Sizun accueille plus de 15 000 visiteurs qui ont pu découvrir la nouvelle exposition de la réserve réalisée par une graphiste bretonne.

Cette exposition retrace l'histoire de la première réserve ornithologique de Bretagne Vivante et de son patrimoine naturel exceptionnel. Pour la voir, rendez-vous dès le printemps au Cap Sizun !



La nouvelle exposition de la réserve du Cap Sizun

REMISE DES PRIX DU CONCOURS VIDÉO « UN AUTRE DEMAIN EST POSSIBLE »



Pour la 3e édition du concours vidéo à destination des 11-25 ans, Bretagne Vivante et ses partenaires, dont la Fondation du Groupe RATP et Brest Métropole, ont récompensé 12 lauréats pour leurs films courts. C'est l'auditorium d'Océanopolis à Brest qui a accueilli la cérémonie sous l'égide des réalisateurs Maël Caradec et Clémence Dirmeikis.

Voir les films lauréats : www.concours-video-bv.org

AUTOMNE

EXTENSION DE LA RÉSEVE NATURELLE NATIONALE DES GLÉNAN ACTÉE !

À l'automne 2022, le Préfet du Finistère et le Préfet maritime ont annoncé le projet d'extension de la Réserve de Saint-Nicolas-des-Glénan sur une partie plus importante de l'archipel, notamment sur le milieu marin et sur l'île aux Moutons, concernée par un arrêté préfectoral depuis 2 ans.



L'île aux Moutons, des enjeux importants pour la protection des sternes de Bretagne

UNE JOURNÉE DE TRAVAIL À GROIX POUR DEUX GROUPES RÉGIONAUX

En septembre 2022, deux groupes de travail régionaux se sont rencontrés pour une journée de travail sur l'île de Groix : le groupe Mer & Littoral et celui travaillant autour du réseau des réserves de l'association.
L'objectif de cette journée était double. D'abord, de découvrir une réserve naturelle nationale, celle de l'île de Groix. Puis, de créer des synergies entre deux groupes de travail régionaux qui portent deux des axes stratégiques de l'association.



Salariés et bénévoles échangent sur la plage des Grands Sables à Groix



Cormorans huppés - © Y. Le Bail



NOTRE ASSOCIATION

Une voix pour la nature

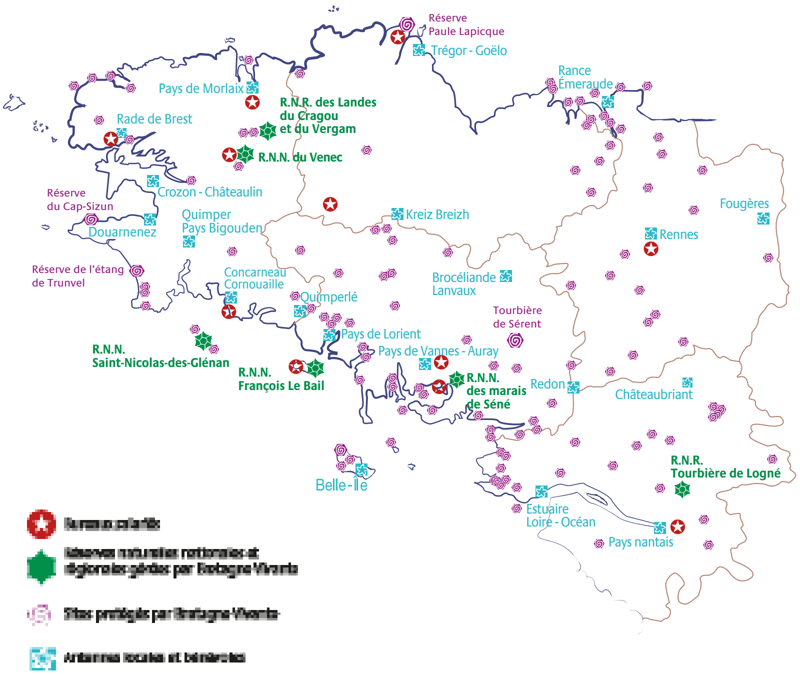
Soucieuse de montrer que les synergies entre humains et nature sont vitales et possibles, Bretagne Vivante s'attache à connaître, faire connaître et protéger les richesses, les fonctions et les services de la nature dans toute la Bretagne et la Loire-Atlantique.

Bretagne Vivante en bref

Un peu d'histoire

Dès 1953, des naturalistes passionnés par les richesses naturelles de la Bretagne se réunissent pour agir. En 1958, ils fondent la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) et jouent un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral.

En 1998, la SEPNB change de nom et devient Bretagne Vivante - SEPNB. Son champ d'action s'est étendu à toutes les questions de défense de l'environnement, même si elle agit en priorité dans le domaine de la biodiversité.



Nos ambitions et convictions

Contribuer à faire de la Bretagne historique un territoire où les humains basent leur vie, leurs activités et leur avenir sur une nouvelle relation avec la nature, respectueuse et apaisée.

Cela suppose un projet régional ambitieux de protection et de régénération de la biodiversité, des processus et fonctions écologiques jouées par la nature. Le vivant, c'est notre garantie pour l'avenir.

Cette ambition doit être partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire, en lien avec le réseau associatif breton. Cela passe par la continuité du travail d'acquisition de connaissances, d'études et de gestion des milieux, le développement des formations et de l'éducation à la nature pour accompagner l'ensemble des acteurs sur cette trajectoire.

Notre défi pour les années à venir

Entraîner et accompagner les acteurs (citoyen-nes, élu-es, administrations, entreprises…) sur le chemin de la compréhension, de l'attention et de l'action en faveur de la biodiversité.

Nos valeurs

#Partage des espaces, des connaissances, des pratiques ;

#Respect du vivant et de tout ce qui nous entoure ;

#Responsabilité à l'égard des générations actuelles et futures.

2022 EN CHIFFRES

4 178 adhérents
70 salariés
400 bénévoles actifs
135 sites protégés

Nos objectifs

Connaître, comprendre

Par notre expertise et notre participation citoyenne, nous contribuons de manière essentielle à la connaissance du patrimoine naturel breton. Qu'elle soit exceptionnelle ou ordinaire, cette biodiversité joue des rôles essentiels, à comprendre et valoriser.

Protéger, restaurer

Nous avons développé et animons un réseau régional unique constitué de 135 sites naturels, dont 4 réserves naturelles nationales et 2 réserves naturelles régionales. Ce réseau constitue un formidable laboratoire pour étudier, conserver et restaurer le patrimoine naturel, en lien avec les acteurs locaux.

Partager, éduquer, former

Nous nous appliquons, bénévoles et salariés, à développer une éducation populaire à la nature à travers de nombreuses animations et une offre variée de formations. Ces actions éducatives ont pour finalité de retisser un lien entre l'humain et la nature qui, aujourd'hui, est de plus en plus distendu.

Militer, défendre, promouvoir

À travers notre action régionale comme au sein des antennes locales, nous menons des actions à tous les niveaux pour veiller à ce que la nature soit prise en compte, et enfin considérée comme une richesse et non comme une contrainte.

Des femmes et des hommes engagés

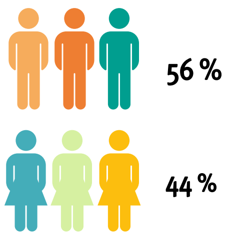
Du côté des salariés

Bilan social

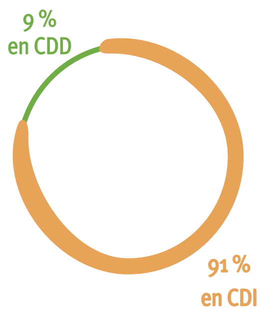
En 2022, Bretagne Vivante était composée de 70 salariés (59.9 ETP) répartis dans les 7 pôles salariés de Bretagne et de Loire-Atlantique : Brest (siège social), Rennes, Nantes, Séné, Trégunc/Les Glénan, réserves des monts d'Arrée, de Groix et de Ploubazlanec.

L'âge moyen chez les salariés est de 47 ans et chez les salariées de 36 ans. 91% des salariés sont en CDI. 15% ont un statut cadre.

Répartition par sexe



Répartition par type de contrat



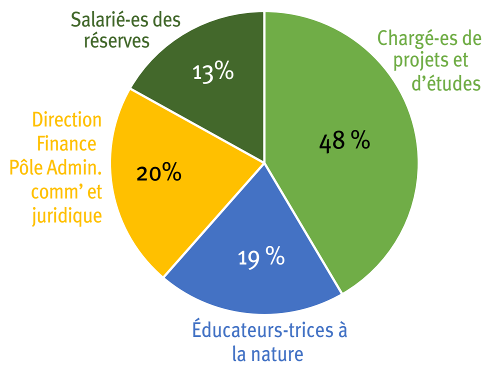
Index égalité femmes - hommes



93/100

Obligation légale à 75/100

Répartition par type de poste

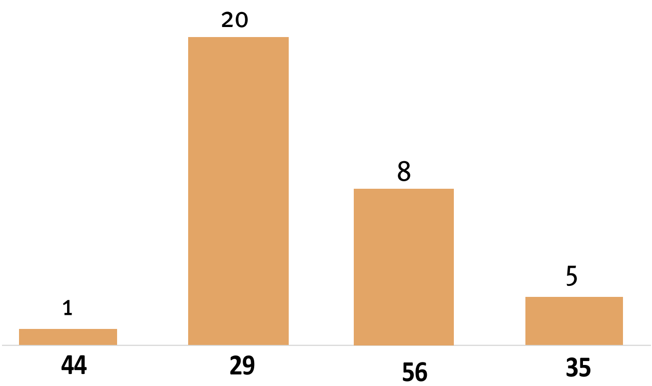


L'effectif de personnel en situation de handicap est de 10 % en 2022.

Accueil de stagiaires

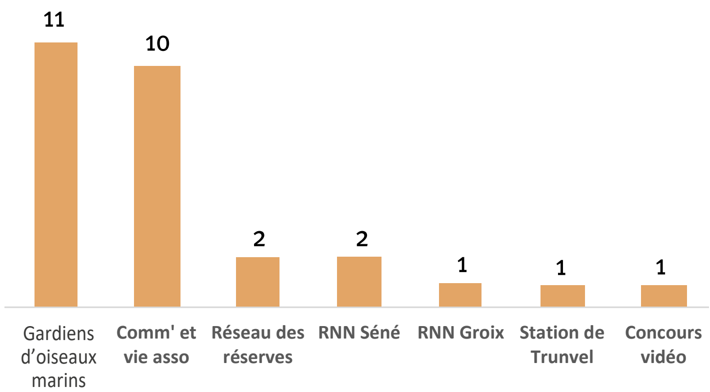
En 2022, Bretagne Vivante a accueilli 34 stagiaires.

Répartition des stagiaires par départements



Accueil de Volontaires en Service Civique

28 volontaires en Service Civique ont été accueillis pour des missions diversifiées : animation, vie associative ou sensibilisation à la protection d'espèces protégées. Ils sont tutorés par des salariés.



Recrutements et départs

En 2022, l'association a embauché 14 personnes dont 4 en CDI. Il faut noter que 4 CDD se sont soldés par une embauche en CDI.

En 2022, on comptabilise 8 départs qui correspondent à des fins des CDD.

Des femmes et des hommes engagés
Du côté des bénévoles

Bretagne Vivante rassemble plus de 4 100 adhérents, répartis sur les cinq départements de la Bretagne historique. Parmi eux, environ 400 ont, un jour, poussé la porte de l'une des 20 antennes locales avec l'envie de « donner un coup de main ». Ces adhérentes et adhérents sont représentés par 23 administrateurs élus. Ces derniers nomment ensuite le Bureau composé de 8 membres.

Le cœur de l'association

Les bénévoles de Bretagne Vivante ont à cœur de donner de leur temps pour notre cause commune et sont vitaux pour le fonctionnement de l'association.

Les nouvelles normes comptables permettent de mieux valoriser le travail bénévole, il représentait au moins 75 000 heures en 2021. En terme de valeur, nous l'estimons à près de 1,7 milions d'euros.

Une formidable richesse humaine

Les activités des membres de l'association sont nombreuses et diversifiées : réaliser une animation, participer à un chantier nature, monter un dossier de protection, représenter l'association, etc.

Bretagne Vivante regroupe une diversité de profils, du simple amoureux de la nature à l'expert, de la personne qui souhaite apprendre, découvrir, s'investir localement ou partager ses passions ou encore s'engager pour une cause qui lui est chère. Chacun agit à son niveau, selon ses connaissances, son temps et ses envies.

Les voix pour la nature

Le statut d'organisme d'intérêt général habilite Bretagne Vivante dans de nombreuses commissions consultatives locales et départementales concernant l'environnement. Les 150 représentants de l'association portent la voix de la nature et de la biodiversité. Ils siègent dans 250 commissions régionales, départementales ou locales (type SCOT, PLU, SAGE…).

Au CESER, Sylvie Magnanon et Jean-Luc Toullec représentent l'association.

Nos valeurs communes

L'être humain est partie intégrante de la biodiversité, la préservation de celle-ci constitue pour l'association à la fois une éthique et une nécessité vitale. Envisagée d'une manière globale, la préservation de la biodiversité impose de s'intéresser aux problématiques environnementales au sens large. Nous basons nos actions sur la connaissance et la compréhension des écosystèmes ainsi que sur les actions éducatives envers tous les publics. Bretagne Vivante est une association militante de défense de la nature et de l'environnement.

NOS INSTANCES

Le Bureau

Gwénola KERVINGANT
Présidente
Antenne Estuaire Loire - Océan

Julien LUSSON
Vice-président Finistère Nord
Antenne Rade de Brest

Alexis JARAUD
Vice-président Finistère Sud
Antenne Concarneau Cornouaille

Patrick PHILIPPON
Vice-président Morbihan
Antenne Pays de Vannes - Auray

Philippe FRIN
Secrétaire général
Antenne Pays nantais

Laurent GAGER
Trésorier
Antenne Rade de Brest

Joseph VILLIERMET
En charge de la vie associative
Antenne de Rennes

Le Conseil d'administration

Irène AUPETIT - Rennes
Jean-Noël BALLOT - Rade de Brest
Matthieu BELLIER (Référent Éducation et Formation) - Morlaix
Martin DIRAISON - Vannes - Auray
Marie-Andrée GORAGUER - Pays nantais
Christian HILY - Rade de Brest
Bernard ILIOU (Référent Réseau des réserves) - Brocéliande - Lanvaux
Patrick LARINIER - Trégor - Göelo
Denez L'HOSTIS - Quimper - Pays Bigouden
Jean-Patrick LE DUC - Vannes - Auray
Marie-Hélène PHILIPPE - Quimper - Pays Bigouden
Jean-Michel STÉPHAN - Quimper - Pays Bigouden
Claire TANGUY - Quimperlé
Alain THOMAS - Quimper - Pays Bigouden
Jean-Luc TOULLEC - Pays de Rennes

Du côté de nos mécènes

Des partenariats pérennisés

L'année 2022 a permis de pérenniser les mécénats avec certaines entreprises bretonnes importantes comme le Groupe Jean Hénaff à Pouldreuzic, la conserverie Chancerelle à Douarnenez via sa marque Phare d'Eckmühl et OMR-VFLIT, entreprise de services informatiques et d'infogérance.

Ces partenariats de long terme et de confiance nous permettent de favoriser les initiatives dans le réseau des réserves de Bretagne Vivante, notamment l'achat d'un bateau pour recenser et mieux protéger les oiseaux marins de la Baie de Morlaix ou en favorisant la poursuite du baguage des oiseaux à la station de Trunvel.

L'émergence de nouveaux partenariats

Autre fait marquant cette année, l'émergence de nouveaux partenariats avec des entreprises bretonnes d'horizons très divers, traduisant un intérêt croissant et une prise de conscience de l'importance de la protection de la biodiversité.

Dans le domaine de l'agro-alimentaire, une convention de trois ans a été signée avec le réseau des laiteries Laïta, générant des perspectives de travail au niveau de leurs sites industriels et, nous l'espérons, avec les producteurs de lait bretons qui approvisionnent les sites.

Il faut noter aussi le mécénat conclu avec Atlantic Nature, un laboratoire de phytothérapie basé à Plomeur, qui produit et distribue des compléments alimentaires. Nous avons également reçu le soutien financier de Sonepar Connect, distributeur de matériels électriques.

Bretagne Vivante a également été choisie par une jeune startup de cybersécurité, HOGO, très sensible aux questions environnementales. Cette entreprise rennaise, attachée à la préservation de la nature, a souhaité soutenir Bretagne Vivante pour ces actions de protection du Gravelot à collier interrompu et de ses habitats. Le mécénat de cette entreprise contribuera à soutenir les actions du programme en 2023 autour de cette espèce menacée.

Un groupe de travail actif

Toutes ces relations et suivis avec les entreprises ont pu être menés grâce aux activités du groupe de travail étudiant les partenariats avec le monde de l'entreprise.

Ce groupe, composé de bénévoles actifs, administrateurs ou non, et de salariés, s'est réuni tout au long de l'année.

Chaque partenariat est étudié au cas par cas afin de respecter le cadre posé par la Charte d'engagements, validée en 2021.

Quentin RUILLÈRE
Président & Cofondateur - HOGO

« Hogo s'est fixé pour objectif, depuis maintenant 3 ans, de réduire au maximum son impact environnemental.

Le monde du digital a de gros enjeux sur ce sujet, et dans ce cadre nous avons décidé d'appliquer une politique RSE stricte : zéro avion, zéro papier, contraintes RSE sur nos fournisseurs, etc.

Nous avons choisi de construire un partenariat avec Bretagne Vivante pour développer notre politique avec un acteur majeur de Bretagne, la région qui nous a vu grandir. »

Ils nous soutiennent en 2022

- Chancerelle
- Groupe Jean Hénaff
- Fondation RATP
- OMR-VFLIT et Siren
- Laïta
- Atlantic Nature
- Sonepar Connect
- HOGO
- Manitou
- Wenabi
- Fondation EDF
- Fondation BPGO
- Fondation du groupe RATP
- Trug'Planet
- MV Group de Rennes
- Cadaoz
- Kermené Séné
- Yves Rocher
- Boutique Cast'in
- Biogastel
- Lilo



Sortie sur l'estran avec l'Observatoire des estrans de Bretagne Vivante - © M. Guirriec



NOS ACTIONS

Les axes stratégiques

Le plan stratégique 2021-2026 définit cinq axes stratégiques prioritaires pour orienter les actions et directions de Bretagne Vivante : Mer & Littoral ; Agriculture & Biodiversité ; Trames & Corridors écologiques ; Réservoirs de Biodiversité et enfin, Éducation & Formation. Focus sur leurs activités en 2022.

Réservoirs de biodiversité

Contribution de Bretagne Vivante à la Stratégie aires protégées (SAP)

En 2022, Bretagne Vivante a contribué activement aux différentes sollicitations dans le cadre de la Stratégie aires protégées. Pour cela, elle a fait appel à son réseau de bénévoles, notamment lors de représentation dans des comités départementaux ou lors des deux conférences bretonnes de la biodiversité (CBB).
Bretagne Vivante a ainsi fait remonter plus de 130 propositions de ses bénévoles et de ses salariés, dont certaines issues de l'époque de la stratégie nationale des aires protégées (SCAP), comprenant notamment les secteurs à enjeux identifiés dans les plans nationaux ou régionaux d'actions (PNR ou PRA), le projet îles et îlots, et son réseau des réserves.

Bretagne Vivante a également été sollicitée sur différents dossiers relatifs à la création d'aires protégées. En 2022, cela s'est par exemple, concrétisé par :

- la rédaction d'un argumentaire pour l'extension et la révision de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) de la ria d'Étel pour la protection des sternes ;
- l'établissement d'un calendrier prévisionnel avec la DDTM d'Ille-et-Vilaine pour la préparation de cinq APPB principalement pour la protection et la conservation de chiroptères et de leur habitat.

Régulièrement sollicitée pour la mise en place d'APPB, Bretagne Vivante a participé et contribué à un colloque sur les expériences de gestion des aires marines protégées au regard de la stricte protection, porté par l'OFB à La Rochelle en mars 2022.

Grand murin, espèce rare et menacée, sur laquelle l'association intervient.



© INPI

Mer & Littoral

Groupe de travail régional : vers une montée en compétence

Le Groupe thématique régional « Mer et Littoral » rassemble les membres de l'association qui veulent échanger et se positionner sur ce sujet régional identifié comme axe stratégique.
Il compte une vingtaine de membres actifs et est animé par la salariée chargée de mission.

En 2022, les « rendez-vous Mer et Littoral » ont permis aux membres de discuter et de monter en compétence sur plusieurs thématiques :

- Les énergies marines renouvelables. L'association s'engage pour réduire les impacts des parcs éoliens en mer sur les oiseaux marins nicheurs, à travers des suivis et des actions de sensibilisation.
- L'Ifremer et l'entreprise Phare d'Eckmühl ont abordé le sujet de la bonne gestion des populations de petits poissons pélagiques. Cette réflexion, élargie à la notion de pêche durable, s'est poursuivie avec une présentation des principes de gestion des pêches, et va continuer en 2023.
- Différentes pratiques de gestion du trait de côte dans les réserves de l'association ont été présentées, pour prévenir la montée du niveau marin, l'érosion côtière et le risque de submersion marine.

La montée en compétence à travers ces conférences fournit un appui aux travaux de l'association pour l'élaboration de ces positionnements et dans l'appui aux politiques publiques sur des thèmes maritimes et littoraux.

Ces échanges mettent en lumière les compétences des membres, mais aussi leurs besoins de formation.
En 2023, un tour des antennes littorales complétera ce panorama sur les activités et les attentes des bénévoles de l'association sur ces sujets majeurs.

+ Pour participer : mer-et-littoral@bretagne-vivante.org

Éducation & Formation

Bretagne Vivante accompagne « l'école du dehors »

L'école du dehors consiste à faire classe en pleine nature, au contact direct du vivant. Bretagne Vivante accompagne ainsi 3 classes de primaire et maternelle à Paimpol et à Concarneau avec l'école de Keramporiel. Cette école « développement durable » a obtenu le label E3D de niveau 1 en 2019. Elle a également mis en place une aire éducative avec la classe de CM.
Accompagnée par Manon Dercle, éducatrice à la nature de Bretagne Vivante, l'enseignante propose des sorties hebdomadaires pour observer les effets des saisons sur la nature, la variation de la largeur du ruisseau en fonction de la météo, etc. Ces contacts réguliers avec la nature participent de manière positive au développement physique, neuronal, cognitif et affectif des enfants.

Le projet a pour ambition de contribuer à une meilleure compréhension des rapports des enfants à la nature dans le cadre scolaire.

À plus long terme, le projet permettra d'apporter des informations sur les représentations et les rapports des enfants à la nature et d'orienter les choix éducatifs en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.



L'école du dehors

Agriculture & Biodiversité

Bretagne Vivante et le réseau « Paysans de nature » déclinaison bretonne

« Paysans de nature » est une association nationale constituée d'associations, de structures environnementales et de paysans et paysannes déjà installés.
Le projet est issu du lien entre trois constats : le déclin de la biodiversité en zone agricole, l'enjeu de renouvellement de la population agricole et les attentes de la société vis-à-vis de l'alimentation. Alors que la surface agricole représente plus de 50 % de la surface du territoire français, les aires protégées ne représentent que 1,4 % ! Le renouvellement et le profil des paysans gestionnaires de nos territoires est le facteur clé de l'avenir de la biodiversité en zone rurale.

L'objectif du projet « Paysans de nature » est triple :

- multiplier les espaces dédiés à la conservation des espèces sauvages,
- contribuer à installer des paysannes et paysans acteurs de la défense de la vie sauvage,
- tout en s'appuyant sur des politiques agricoles et environnementales existantes, avec une gouvernance territoriale, en lien avec les habitantes et habitants des territoires.

En Bretagne, déjà 50 fermes ont manifesté leur entousiasme à l'idée de rejoindre les « Paysans de nature ». Si Bretagne Vivante propose déjà des démarches d'accompagnement et de dialogue avec le monde agricole, une nouvelle tournure est en cours.

En 2022, Bretagne Vivante et la fédération régionale des agriculteurs biologiques (FRAB) ont travaillé ensemble dans le but de coporter le réseau breton « Paysans de nature », de trouver les financements *ad hoc* et de mobiliser les acteurs régionaux. Sur ce dernier point, c'est une réussite ! En effet, une dynamique interassociative inédite s'est mise en place pour répondre aux sollicitations : associations naturalistes bretonnes (GMB, LPO, VivArmor, etc.), CPIE, fédération des agriculteurs bio, etc.



Une ferme « Paysans de nature »



En Bretagne historique

Un retour du loup en Bretagne bien anticipé !

Au printemps, la nouvelle est confirmée par l'Office français de la biodiversité, c'est bel et bien un Loup gris (*Canis lupus*) qui a été capturé par un piège photo de l'association posé dans les monts d'Arrée près de Berrien.

Après plus d'un siècle d'absence, le loup est donc de retour en Bretagne. Ce prévisible retour avait déjà été anticipé par les associations naturalistes bretonnes, dont le Groupe Mammologique Breton (GBM) et Bretagne Vivante. En effet, dès 2020, elles ont mis en place le Groupe Loup.
L'objectif était de réunir les acteurs concernés par ce retour afin de s'y préparer en concertation et ainsi d'être prêts.
En 2022, objectif réussi ! Nous pouvons collectivement nous féliciter de la gestion calme et mesurée du retour du loup en Bretagne.

+ www.loup.bzh



Le 1er loup breton capturé par un piège photo de Bretagne Vivante

Nouvelle convention avec le CBN de Brest



Sur le constat d'une disparition inquiétante des plantes sauvages sans que rien ne soit entrepris pour les préserver, c'est en 1975 que l'aventure du Conservatoire botanique national de Brest commence sur l'initiative de Jean-Yves Lesouëf, Bretagne Vivante (la SEPNB), Brest Métropole et le ministère de l'environnement. C'est Daniel Malengreau, alors chargé d'études à la SEPNB de 1976 à 1987, qui aura la responsabilité de la mise en place de l'établissement, dont il deviendra ensuite directeur.

cbn CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX

47 ans plus tard, Bretagne Vivante et le CBN de Brest ont renouvelé leur convention de partenariat pour la période 2022-2026. Cette convention s'articule autour de plusieurs axes. D'abord, le souhait d'améliorer et de partager la connaissance de la flore (flore vasculaire, bryophytes, lichens et characées) et des habitats naturels et semi-naturels (habitats, végétations). Ensuite, le souhait de conserver ces taxons et habitats, d'accompagner de manière concertée les projets territoriaux en faveur de la biodiversité (ABC et ABI notamment). Puis, de s'engager à développer ensemble des actions de formations. Enfin, de mener des actions de sensibilisation, d'éducation et de communication autour de ces thématiques.

Panicaut vivipare, plante emblématique de la coopération entre Bretagne Vivante et le CBN de Brest

Bilan du recensement des oiseaux marins nicheurs 2020-2022

Sur la période 2020-2022, dans le cadre du recensement national des oiseaux marins nicheurs (ROMN), coordonné par le Groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins (Gisom), les équipes de salariés et de bénévoles de Bretagne Vivante ont largement contribué à la collecte des données sur les colonies de Bretagne et de Loire-Atlantique.

Durant la dernière décennie, trois espèces ont enregistré une dynamique démographique très positive : le Puffin des Anglais, le Guillemot de Troïl et le Pingouin torda, trois espèces qui, à l'échelle française, ne nichent qu'en Bretagne. Le Pingouin torda ne comptait plus qu'une vingtaine de couples dans les années 1990, mais depuis lors, les effectifs ont été multipliés par 10 avec 205 couples dénombrés en 2022.

Une tendance à l'augmentation est également enregistrée en Bretagne pour quatre autres espèces, l'Océanite tempête, le Grand Cormoran, la Mouette tridactyle et la Sterne caugek.

La tendance à la baisse se poursuit en Bretagne pour cinq espèces, le Goéland brun, le Goéland argenté, la Sterne de Dougall, la Sterne naine et le Macareux moine. Malgré tous les efforts de conservation en faveur de l'espèce durant les dernières décennies, la situation demeure critique pour la Sterne de Dougall.

La situation à l'échelle bretonne apparaît relativement stable pour cinq espèces, le Fulmar boréal, le Fou de Bassan, le Cormoran huppé, le Goéland marin et la Sterne pierregarin.



Pingouin torda et Guillemot de Troïl

Bilan du PRA Mulette perlière

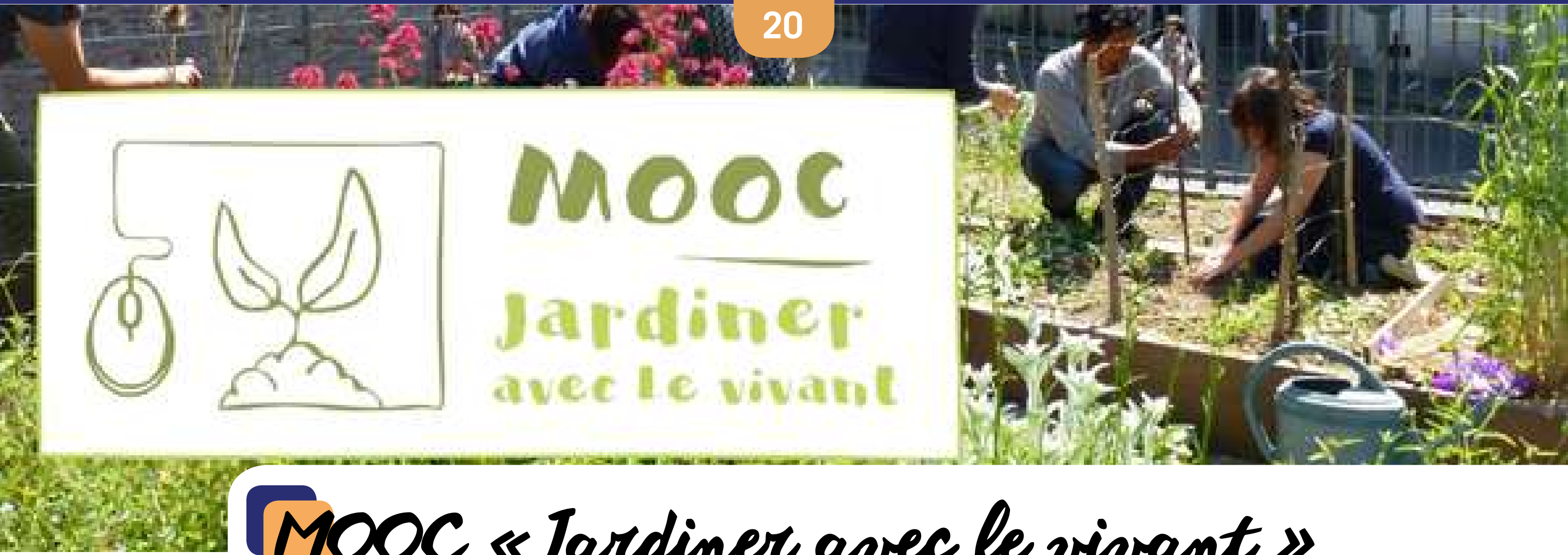
La Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*), espèce en voie d'extinction au niveau national, est considérée comme une espèce cible idéale pour les actions de conservation des écosystèmes fluviaux. Les effectifs bretons de l'espèce sont estimés entre 13 000 et 15 500 individus (4 % de la population nationale) et se concentrent sur trois bassins versants, l'Aulne, le Blavet et l'Ellé-Isole.
Après le Life+ porté par Bretagne Vivante entre 2010-2016, la déclinaison Bretagne (2016-2022) du Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'espèce prolonge les actions entamées sur trois cours d'eau et les étend aux autres populations prioritaires à l'échelle de la région.

La conservation de la Mulette perlière passe par la connaissance de sa répartition, par la fonctionnalité des populations, ainsi que par la préservation et la restauration de ses habitats. Le Plan régional d'action (PRA) « Mulette perlière », porté par Bretagne Vivante pour le compte de la DREAL Bretagne, a mis en place des actions pour améliorer les biotopes avec, par exemple, l'accompagnement de travaux réalisés par les partenaires techniques. Une autre action importante et essentielle a été l'animation et la formation des partenaires techniques et administratifs pour une montée en compétence collective.

Une deuxième déclinaison régionale du PNA se construit avec pour objectifs : assurer la pérennité des actions mises en œuvre, conserver sur le long terme les populations prioritaires et réinstaller l'espèce dans tous les habitats favorables et résilients des bassins versants ciblés.



Analyse de la qualité de l'eau des bassins versants, condition essentielle à la présence de mulettes perlières.



MOOC « Jardiner avec le vivant »

Bretagne Vivante est depuis lontemps associée à la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) de Rennes. En effet, ce lieu partagé héberge le bureau salarié de l'association en Ille-et-Vilaine et porte des projets interassociatifs.

Bretagne Vivante travaille régulièrement avec la MCE et les associations qui la composent, notamment pour des projets d'éducation et de formation à la nature.

En 2022, c'est donc en collaboration avec la MCE que l'association a développé le MOOC « Jardiner avec le vivant ». Ces cours en ligne, gratuits et ouverts à tous, se sont déroulés de mars à mai 2022 . Leurs objectifs étaient d'enseigner les clés de compréhension de la biodiversité d'un jardin et des techniques de gestion et d'entretien respectueuses de la nature. Hébergée sur la plateforme Tela Botanica, cette formation en ligne proposait 1 diagnostic de jardin, 18 vidéos et activités pratiques, plus de 200 ressources et 7 webinaires.

Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la Bio du Finistère, Vert le Jardin, la MCE et Bretagne Vivante ont ainsi joint leurs forces pour élaborer cette formation qui a formé près de 15 000 personnes à l'écologie du jardin.

Les retours des participants furent très positifs avec 88 % des personnes interrogées qui ont estimé que le MOOC leur avait apporté tout ce qu'ils attendaient. Une réussite !

+ En savoir plus : mooc.tela-botanica.org

Étude « biodiversité et naturalité » en Bretagne



© E. Lerumeur

L'étude « biodiversité, naturalité et changement climatique » s'est déroulée entre janvier 2021 et juin 2022. Elle est notamment financée dans le cadre d'un projet européen FEDER.

Cette étude s'inscrit dans une logique de recherche-action, démarche et méthodologie de recherche scientifique qui visent à mener en parallèle l'acquisition de connaissances scientifiques et des actions concrètes et transformatrices sur le terrain.
Le projet de l'étude a comme objectif d'identifier et de mieux comprendre les réponses de la biodiversité aux changements climatiques et d'usages des sols en Bretagne, afin d'accompagner le développement local des stratégies de conservation et de restauration des écosystèmes.

Les actions principales de l'étude :
- utilisation et analyse régionale de la carte de naturalité et de ses applications potentielles (stratégie aires protégées notamment) ;
- description des réponses de la biodiversité au gradient de naturalité (indice d'affinité des espèces au gradient de naturalité) ;
- description des réponses de la biodiversité au climat et valorisation des résultats.

Une deuxième phase est en réflexion avec nos partenaires scientifiques et institutionnels.

+ Résumé de l'étude : www.bretagne-vivante.org/nos-actions/nos-axes-strategiques/trames-et-corridors-ecologiques/

Un indice de synanthropisation de la faune a été développé pour faciliter l'identification des espèces sensibles à l'anthropisation, avec notamment les papillons de jour.

L'année comm' et médiatique

En 2022, Bretagne Vivante continue sa collaboration avec Aude Messager de l'agence de relations médias Rond Vert, basée à Brest. Grâce au travail commun de l'agence et du service communication de l'association, Bretagne Vivante a organisé 10 points presse régionaux en extérieur. L'objectif de ces derniers est d'inviter sur le terrain les journalistes pour mieux leur faire appréhender nos sujets.

Nos points presse ont concerné les sujets suivants :
- l'opération « Comptez les oiseaux des jardins » de janvier ;
- la protection des gravelots à collier interrompu et du haut des plages ;
- la visibilité sur nos actions de suivi de l'herpétofaune ;
- la mise en avant de notre position sur le traitement du Choucas des tours à l'aune de l'étude menée par l'université de Rennes 1 ;
- les rencontres d'ornithologie bretonne de décembre.

Une forte activité et présence médiatique sont également à souligner en 2022 grâce à notre présence dans les monts d'Arrée. En effet, c'est en 2022 qu'un piège photo de Bretagne Vivante a capturé l'image du premier loup breton depuis un siècle. Puis, ce sont les incendies de l'été qui ont mis en avant notre expertise dans la gestion des landes et tourbières. **Ces opérations médias ont généré plus de 280 articles de presse, 15 passages à la télévision et à la radio.**

Par ailleurs, notre partenariat avec la radio finistérienne Radio Évasion a donné lieu à 10 émissions en 2022.

Du côté web, Bretagne Vivante compte :

Plus de **12 800 fans** sur sa page Facebook régionale @Bretagne Vivante.sepnb avec des audiences pouvant atteindre 70 000 personnes.

Notre compte Twitter @BretagneVivante réunit **2 920 abonnés** et a publié près de 50 tweets, dont certains vus par 28 000 personnes.

Notre page sur le réseau social à vocation professionnelle LinkedIn qui compte plus de **3 125 abonnés en 2022.**

Le site internet de bretagne-vivante.org compte près de **135 000 visiteurs en 2022** et **420 000 pages consultées.** La moyenne est d'environ **10 000 visites par mois.**



Une forte activité médiatiatique dans les monts d'Arrée en 2022 !



Affaire emblématique de 2022, le recours contre l'autorisation environnementale délivrée au groupe Le Duff pour leur nouvelle usine à Liffré (35).

L'année juridique

Au cours de l'année, Bretagne Vivante a accueilli Morgane Quintard au poste de juriste, pour succéder à Romain Ecorchard parti pour suivre de nouveaux projets.

Notre association a connu plusieurs succès devant les juridictions administratives au cours de l'année 2022. Nous avons obtenu :
- l'annulation des schémas de culture marine dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine,
- l'annulation partielle du SCOT du Pays de Brest pour des insuffisances et des manquements à la loi Littoral,
- l'annulation des arrêtés préfectoraux autorisant les tirs sur les choucas des tours,
- l'annulation du permis de construire pour le centre de thalassothérapie à Larmor-Plage (victoire cependant provisoire, car le jugement a fait l'objet d'un appel),
- et l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant des destructions de cormorans dans les Côtes-d'Armor.

Notre requête contre la révision du PLU de Saint-Père-en-Retz pour le projet de Surfpark a toutefois été rejetée par le juge.

Devant les juridictions pénales, plusieurs affaires ont abouti à la condamnation des auteurs des faits, notamment pour des cas de braconnages (pouces-pieds, civelles et anguilles), de destruction de loutrons dans les Côtes-d'Armor, de destruction du bocage en Loire-Atlantique ou encore de pollutions de cours d'eau dans le Finistère.
Notre association a lancé plusieurs nouvelles actions juridiques en 2022, notamment contre des arrêtés préfectoraux autorisant la destruction de choucas des tours, contre l'extension des carrières de sable à Saint-Colomban (44), ainsi que pour des affaires de destructions d'espèces protégées et de pollutions de cours d'eau.

L'affaire la plus emblématique engagée en 2022 est notre recours devant le Tribunal administratif de Rennes pour demander l'annulation de l'autorisation environnementale accordée pour l'usine Bridor à Liffré (35). Ce projet d'usine implique la destruction d'une zone naturelle et agricole de 21 hectares accueillant des espèces protégées, des zones humides et des espaces boisés. Une affaire toujours en cours.



Dans les Côtes-d'Armor

La Colombière, les sternes s'installent !

Après trois années d'échec et une reprise timide de la reproduction des sternes en 2021, l'île de La Colombière a connu une saison 2022 exceptionnelle. Cette année, 40 couples de Sterne pierregarin, 21 à 24 de Sterne de Dougall et 291 de Sterne caugek se sont installés sur l'île. Au moins 95 poussins de sternes caugek, 37 de sternes pierregarin et 11 de sternes de Dougall ont été menés à l'envol.

De plus, la colonie n'a, a priori, pas été prédatée par le Rat surmulot. Cependant, à plusieurs reprises, la colonie a subi des attaques intenses de faucons pèlerin, n'ayant malgré tout pas conduit à l'abandon de la colonie.

A priori, l'épidémie de grippe aviaire sévissant sur les oiseaux marins a eu peu d'impact sur la colonie.



Les sternes caugek de l'île de La Colombière

L'année de l'antenne du Trégor-Goëlo

En 2022, l'antenne du Trégor-Goëlo a consolidé son ancrage dans le territoire, diversifié ses activités naturalistes et s'est dotée d'une structure décisionnelle avec un bureau d'une dizaine de bénévoles impliqués.

210 adhérents sont rattachés à l'antenne (contre 81 en 2017). Cette progression peut suggérer une meilleure prise de conscience des enjeux environnementaux par la population, mais aussi l'effet d'une présence accrue de l'association sur le territoire au travers de sa participation à de nombreux événements.

En 2022, les groupes naturalistes, botanique, estran, entomologie et ornithologie ont proposé 40 sorties et ateliers et enregistré plus de 430 inscriptions ! Une condition est posée pour participer aux groupes naturalistes : s'engager à une fréquentation régulière afin de progresser dans la connaissance du vivant. Au fil des années, la montée en compétence des bénévoles est avérée.

L'antenne s'est aussi rapprochée des deux autres antennes du Nord Bretagne : celle de Morlaix et de Rance-Émeraude. Des activités ont été suivies en commun : des sorties sur l'estran et une formation à l'utilisation de la malle pédagogique « Ensemble, jardinons au naturel ».



Galerie de photos de l'année de l'antenne bénévole du Trégor-Goëlo

Dynamique des chantiers sur la réserve Paule Lapicque

L'année 2022 a permis de mobiliser une vingtaine de bénévoles actifs pour quatre chantiers participatifs d'importance, à la fois en volume de travail et en intérets naturalistes et pédagogiques pour le site.

Les chantiers ont permis :

- de reconquérir des zones ouvertes pour une pelouse aérohaline, habitat prioritaire ;

- la remise au jour d'une microfalaise avec l'arrachage de *Buddleia davii,* aussi appellé arbre à papillons, espèce exotique envahissante ;

- l'ouverture d'une nouvelle partie du sentier du Bois du Huitel, nouvelle balade pour les activités d'éducation à la nature sur la réserve Paule Lapicque ;

- et enfin, un chantier bénévole pour la création du jardin des plantes usuelles.

Depuis la fin 2022, trois chevaux pâturent les prairies naturelles de la réserve permettant d'exporter la végétation à moindre coût et à moindres effets négatifs (tracteurs).



Les chevaux, réformés d'un centre équestre, pâturent à Ploubazlanec !

10 ans d'éducation à la nature dans les Côtes-d'Armor

En août 2012, avec l'arrivée d'une éducatrice à la nature à la réserve Paule Lapicque, les actions de sensibilisation à l'environnement de l'association Bretagne Vivante ont pris toute leur place à la réserve et dans le département.

Des animations nature y sont proposées pendant les vacances scolaires et lors d'événements nationaux (Fête de la Nature) ou locaux liés à la réserve (Fête des Pommes). Elles permettent au public (population locale, touristes, randonneurs et randonneuses du GR34, etc.) de découvrir l'histoire de la réserve (issue du legs de Paule Lapicque) et de cheminer à travers la mosaïque de milieux anthropisés (jardin, potager, mare, verger…) ou sauvages, laissés en libre évolution (prairies, ronciers, friches, bois…).

Depuis 2012, les actions éducatives se sont élargies à d'autres partenaires et se sont étendues sur le territoire :

- auprès d'organismes publics : les mairies (Ploubazlanec, Paimpol, etc.), les communautés d'agglomérations (Guingamp Paimpol, Leff Armor, Lannion Trégor Communauté, Saint-Brieuc Armor), les syndicats de bassins versants (L'ic, Leff, Jaudy-Guindy-Bizien, etc.), et le département des Côtes-d'Armor via les animations sur les Espaces Naturels Sensibles.

- avec des partenariats privés comme avec le projet Gwenan (abeille en breton), premier rucher solidaire de Bretagne installé sur le verger de la réserve.

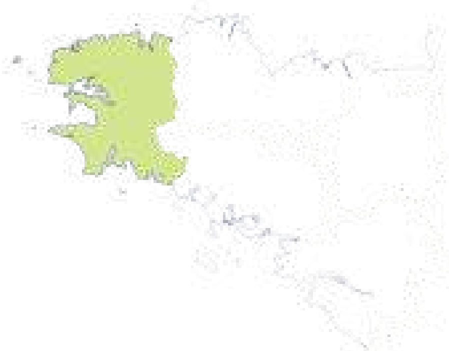
En parallèle, les actions de mise en réseau des structures éducatives (via le REEB) et naturalistes (VivArmor, GEOCA, GMB), et des formations d'encadrants en accueil de loisirs (« Nature en Jeux » via le partenariat avec la CAF et Jeunesse et Sport) font rayonner l'association et sa réserve associative dans les Côtes-d'Armor.

Ainsi, en 10 ans d'éducation à l'environnement dans le département, ce sont 150 communes touchées et une réserve qui a accueilli et sensibilisé près de 60 000 personnes.

Les thématiques abordées se sont également multipliées dans les domaines éducatif et scientifique. De la découverte de l'estran, aux rallyes nature d'exploration de la réserve, en passant par les sciences participatives ou les ateliers favorisant l'accueil de la biodiversité chez soi. Le public se (re)connecte à la nature en prenant conscience qu'elle est essentielle.

Mare pédagogoique de la réserve associative de Paule Lapicque à Ploubazlanec (22)





Dans le Finistère

Protection des GCI : nouvelle méthode testeé en Finistère

En 2022, Bretagne Vivante et ses partenaires finistériens ont testé une nouvelle méthode pour mieux protéger les nichées des gravelots à collier interrompu (GCI) du territoire. En effet, malgré les mesures de gardiennage et de pose d'enclos, le taux de réussite des pontes protégées a chuté en 2022 : 37 % des pontes protégées ont mené des poussins à l'éclosion, contre 48 % en 2021.

Dans le Finistère sud où des cages ont été utilisées pour protéger les nids, la réussite des pontes est bien supérieure à ce qui est observé à l'échelle régionale sans ce mode de protection.
Ainsi en 2022, sur 135 nids suivis dans le Finistère sud :
- 64 ont été protégés par des cages pour 43 pontes écloses, soit 67,2 % de réussite.
- 95 ont été protégés par des enclos, du balisage, des glissières, etc. pour 26 pontes écloses, soit 27,4 % de réussite.
- 40 n'ont pas été protégés pour 7 pontes à l'éclosion, soit 17,5% de réussite.

Cette méthode a déjà fait ses preuves en Normandie et semble confirmer sa pertinence en Bretagne.



Une des cages posée pour protéger les nids de GCI.

Des nouveaux gîtes à chiroptères sur la réserve du Cragou



© INPN

En 2022, à la suite d'inventaires chiroptère sur la réserve naturelle régionale du Cragou, plusieurs nouveaux gîtes à chauves-souris ont été découverts.

Une femelle de Murin de Natterer, espèce arboricole, a ainsi été équipée d'émetteur permettant la découverte de son gîte abritant une vingtaine d'individus cachés dans un mur en parpaing dans un bâtiment agricole à 1 km de la réserve.

Une autre découverte a aussi réjouit les équipes ! En équipant une femelle de Grand Rhinolophe, ils ont découvert sa colonie regroupant 150 adultes et 70 jeunes sur la commune de Plougonven à 8 km de là, dans un batiment d'hôpital désaffecté.

Ces découvertes ont permis de prendre contact avec l'hôpital afin d'envisager des mesures de protection des colonies. Quant aux espèces arboricoles, elles semblent trouver de quoi se nourrir sur la réserve du Cragou, mais pas encore de gîte... Affaire à suivre en 2023.

Le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) est le seul murin à pouvoir émettre des ultrasons par le nez comme les rhinolophes !

Accueillir les publics en situation de handicap sur les espaces naturels

Bretagne Vivante et son partenaire, Concarneau Cornouaille Agglomération, proposent de nombreuses animations grand public à la découverte de la nature. Elles se déroulent en milieux naturels plus ou moins accessibles (estran rocheux, bois en pente), et malgré la bonne volonté, il est souvent matériellement difficile d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Depuis 2021, à l'initiative de l'agglomération de Concarneau, il est possible pour les personnes en fauteuil roulant de participer à l'une de nos animations régulières du printemps et de l'été, autour des étangs de Trévignon (une fois par semaine l'été), sur la commune de Trégunc.

Le site, propriété du Conservatoire du littoral, se compose d'un ensemble de dunes et d'étangs arrière dunaire, avec un sentier de randonnée. Une entreprise spécialisée fournit, sur réservation, une chenillette électrique permettant à une personne en fauteuil roulant de participer à la sortie aussi bien sur la plage, que sur le sentier du GR 34 qui passe sur la dune, le long des étangs de Trévignon. Soit le fauteuil de la personne est installé sur la chenillette, soit la personne utilise un fauteuil fourni avec la chenillette. La réservation du matériel est gratuite pour le participant, car prise en charge par l'agglomération. L'entreprise intervient dans tout le Finistère, et possède divers matériels adaptés. Plusieurs personnes ont pu bénéficier de ce service et l'ont beaucoup apprécié. Les participants à l'animation acceptent sous soucis la légère contrainte que peut être, par moments, la faible vitesse de déplacement de la chenillette.


© D. Vedrenne

Des animations accessibles à tous grâce à une chenillette électrique.

ZNIEFF marine aux Glénan

Dans le cadre de l'observatoire des estrans, des bénévoles experts ont effectué un inventaire de la biodiversité intertidale de l'archipel des Glénan. Ces observations fournissent pour la première fois une localisation de ces espèces, arguments essentiels pour l'identification de zones de protection.

30 espèces « déterminantes ZNIEFF » et 12 espèces « à protéger » ont été identifiées, ce qui a permis au MNHN d'intégrer, en septembre 2022, les estrans rocheux de l'archipel dans deux ZNIEFF I et II. Ces travaux constituent la base de discussion pour l'extension prochaine de la réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas-des-Glénan.


© BV

École de Gendarmerie et biodiversité

Du fait de leur étendue et des fortes restrictions d'accès qui les caractérisent, les terrains militaires sont connus pour abriter souvent une biodiversité remarquable. C'est pourquoi, l'antenne de Crozon-Châteaulin a entrepris durant l'année 2022, avec l'accord du commandement de la Gendarmerie nationale, des inventaires naturalistes sur les vastes terrains de l'école de Gendarmerie à Dinéault.

Situés sur les lignes de crête entre Menez Hom et Menez Quelc'h, les terrains dédiés à la formation et à l'entraînement des élèves sont constitués principalement de landes et de bois.

Comme espéré, ils se sont révélés très riches, tant pour la flore que pour l'avifaune. Au terme d'un cycle annuel complet, de premières préconisations ont été formulées par l'antenne. Elles visent à concilier prise en compte des milieux et espèces les plus sensibles et exigences de la formation des élèves.

Le travail fourni a reçu un excellent accueil des autorités et la relation de confiance nouée au cours de cette année va permettre d'affiner les suivis.



En Ille-et-Vilaine

Un nouveau partenariat avec le groupe immobilier Launay

L'équipe d'Ille-et-Vilaine travaille depuis cette année avec le groupe immobilier Launay, suite à un contact initié par un bénévole de l'antenne de Rennes.

Nous les accompagnons dans le cadre d'un partenariat sur une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement de zone d'aménagement concerté (ZAC) et/ou de rénovation urbaine.

C'est une expérience inédite pour Bretagne Vivante qui découvre les spécificités et la complexité de ce secteur : étapes des projets, réglementation, multiplicité des acteurs, etc. Ce projet s'appuie sur les compétences du pôle Éducation-Formation et du pôle Connaissance-Conservation. Une première journée de formation a eu lieu en septembre pour une équipe d'une douzaine de personnes réunissant différents métiers du groupe.

Suite à cette première année, nous souhaitons travailler avec le groupe Launay sur la création d'une méthodologie à mettre en œuvre dès la conception du projet immobilier jusqu'à la gestion du site, en nous appuyant sur des cas concrets. Cet outil se veut transférable à d'autres contextes.


© BV

Formation des salariés du groupe Launay

Le groupe bota mène l'enquête...

Au sein des groupes naturalistes de l'antenne de Rennes, le travail commun des équipes de salariés et de bénévoles permet d'améliorer la connaissance et la valorisation du patrimoine vivant du département.

L'un des projets marquants du groupe botanique de Rennes en 2022 a été l'enquête sur l'Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*).

Cette enquête est un suivi des prairies naturelles de fauches à travers le recensement de l'Orchis à fleurs lâches et de ses stations, anciennes ou nouvelles. Elle a également pour but d'actualiser les données connues et d'évaluer les menaces sur l'espèce.

En 2022, 24 bénévoles ont prospecté 89 prairies réparties sur 28 communes d'Ille-et-Vilaine. Les résultats des prospections laissent craindre le pire pour l'avenir de la plante. En effet, malgré les 6 nouvelles prairies abritant l'orchidée, cette dernière n'a pas été retrouvée sur plus de 61 % des prairies présentant historiquement des données. Seules 12 % des prairies inventoriées et connues pour leurs stations d'*Orchis laxiflora* abritent toujours l'espèce aujourd'hui.

Les principales menaces pesant sur cette orchidée sont les pratiques agricoles favorisant la monoculture, l'assèchement des prairies et la fin des pratiques de gestion pastorale. On peut aussi citer l'urbanisation et les changements climatiques.


© M. Simonneau

Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*)

De nouveaux rapaces nicheurs en Ille-et-Vilaine

Cette année, deux rapaces ont été découverts comme nouveaux nicheurs en Bretagne, en Ille-et-Vilaine : le Balbuzard pêcheur et l'Élanion blanc.

Le premier a été observé sur une parcelle qui devait être coupée : un nid de rapaces (indéterminés) fut en effet repéré en juillet au sommet d'un pin cassé. L'Office national des forêts (ONF) a alors confirmé qu'il s'agissait d'un couple de balbuzards pêcheurs avec trois jeunes. Début août, les trois jeunes avaient pris leur envol. Quelques ornithologues bénévoles de Bretagne Vivante ont observé les jeunes au nid et ont assuré une brève surveillance.

L'Élanion blanc, découvert en France en 1983 dans les Landes, se reproduit pour la première fois en Bretagne, en Ille-et-Vilaine, en 2016. En 2022, 6 couples ont été dénombrés dans le département, dont 3 reproducteurs. Au total, ces couples ont donné naissance à 4 nichées et mené 11 jeunes à l'envol. L'aire de répartition du rapace s'élargit progressivement vers le nord depuis les vingt dernières années.

Ces découvertes ont été partagées à la communauté ornithologique lors des Rencontres d'ornithologie bretonne de décembre 2022.



Balbuzard pêcheur

Bilan des actions du groupe Chiroptères d'Ille-et-Vilaine

Avec plus de 600 heures de bénévolat et un équivalent temps-plein salarié, le groupe Chiroptères d'Ille-et-Vilaine a effectué diverses actions en 2022 : des prospections de nouveaux sites d'étude, des animations et actions de médiations. Les suivis, nécessaires pour améliorer la connaissance sur ces mammifères protégés, se déroulent deux fois dans l'année.

En hiver, les comptages se déroulent sur des sites d'hibernation. Ce sont alors 22 bénévoles mobilisés pour suivre 38 sites, plus de 1 400 chauves-souris comptabilisées de 10 espèces différentes.

En été, les comptages concernent les colonies de mise-bas. 14 bénévoles sont alors mobilisés pour suivre 17 colonies de mise-bas et plus de 1 500 chauves-souris (adultes et jeunes) de 5 espèces différentes. La plus grosse colonie comptabilisée est 262 grands murins (151 adultes et 111 jeunes).

Une nouvelle espèce a été recensée dans les colonies de mise-bas cette année : l'Oreillard gris.

Depuis mars 2022, les bénévoles du groupe Chiroptères se réunissent à la MCE (antenne et bureau de Rennes) pour discuter, partager et échanger. Ces temps de convivialité sont organisés afin de partager des connaissances, des projets, des idées autour des chauves-souris et de leur protection.

Ainsi en 2022, 4 cafés-chiros ont rythmé l'année au fil des saisons. Ces temps de rencontre permettent de faire connaissance autour d'un café, mais permettent aussi, à chacun et chacune, d'apporter un sujet à discussion tels que le rythme des chauves-souris, les méthodes acoustiques ou de radio-tracking, etc.

Café-chiros à Rennes





Dans le Morbihan

Goélands sous surveillance dans le nord du Golfe de Gascogne !

Pour l'équipe salariée de Bretagne Vivante à Auray, l'année 2022 a été marquée par l'évolution des projets éoliens en mer sur le nord du Golfe de Gascogne. En effet, la construction du parc éolien du Banc de Guérande s'est terminée au cours du printemps 2022 et un second projet a été validé entre les îles de Yeu et de Noirmoutier pour une construction prévue en 2024.

Le programme « LARUS » de suivi à long terme, initié en 2014, a pour principal objectif d'étudier les réponses démographiques et comportementales des populations nicheuses de Laridés à proximité des projets éoliens en mer au large de Saint-Nazaire, de l'île d'Yeu et de Noirmoutier, ainsi qu'au large de Groix et de Belle-Île durant les phases de projet, de construction et d'exploitation, et cela dans le but de mesurer et de quantifier les risques encourus par ces populations.

Le Goéland marin (*Larus marinus*), le Goéland brun (*Larus fuscus*) et le Goéland argenté (*Larus argentatus*) font l'objet d'un programme de capture-marquage-réobservation.

Le baguage des oiseaux et le suivi régulier des colonies nous permet de connaître l'histoire de vie de chaque individu.

De plus l'utilisation de GPS embarqués par les adultes nous permet d'étudier le comportement des oiseaux et leurs interactions possibles avec les zones d'implantations éoliennes. Ce matériel embarqué permet de collecter des informations précises sur la localisation, la vitesse et la hauteur de vol des individus équipés pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.

Au printemps 2022, 62 goélands adultes des trois espèces ont été équipés de GPS entre l'île d'Yeu et l'archipel de Houat. À l'heure où les individus sont en train de regagner les colonies afin de préparer la saison de reproduction 2023, les GPS de plus de 40 individus sont toujours en fonctionnement.

Si vous observez des bagues sur des oiseaux, vous pouvez transmettre vos observations sur le site : www.bretagne-vivante-dev.org/goelands/



Goeland argenté équipé d'un GPS

Suivre la mégafaune marine d'en haut

En 2022, l'équipe salariée d'Auray a participé au développement d'une nouvelle méthode de suivi aérien des oiseaux et des mammifères marins dans le cadre d'un projet de France Energie Marine. Jusqu'à présent, des comptages aériens étaient réalisés par des observateurs embarqués dans un avion à faible altitude. Mais l'installation d'éoliennes en mer dans le secteur rend désormais impossible ce type de suivi.

Une alternative est de faire ces comptages sur des photos prises par des caméras embarquées dans un avion à plus haute altitude. C'est l'entreprise brestoise Hytech Imaging qui réalise ces prises de vue, puis qui détecte ce qui pourrait être des oiseaux ou des mammifères à l'aide d'un algorithme. Notre travail est ensuite d'identifier ces animaux. Même s'il semble manquer de précision, ce suivi aérien numérique a l'avantage de couvrir une très large surface et permet donc d'avoir une bonne idée de la distribution de la mégafaune marine.

Le compléter avec un suivi en bateau, plus précis, semble judicieux pour obtenir des données représentatives de la réalité.

Marais de Pen en Toul

Ce marais du golfe du Morbihan est un site d'intérêt majeur pour la conservation de l'habitat de lagune côtière, l'accueil des oiseaux d'eau et de poissons comme l'anguille européenne. Le site est co-géré par Bretagne Vivante, la commune de Larmor-Baden et le Conservatoire du Littoral depuis 2018 et le plan de gestion 2021-2030 a été validé en 2020. La restauration de l'hydraulique du marais, essentielle pour la conservation de ce patrimoine naturel, figure parmi les opérations prioritaires du plan de gestion. Des travaux financés dans le cadre du plan de relance se sont étalés sur 2021 et 2022. Une première phase a été achevée en 2021 par la rénaturation du cours d'eau Brangon pour le faire méandrer au plus près de son lit d'origine, et lui redonner une morphologie en adéquation avec son régime.

Cette intervention d'envergure a permis de dissocier en partie les eaux douces des milieux lagunaires. En parallèle, plusieurs ouvrages de gestion des niveaux d'eau ont été posés. Une deuxième phase a été réalisée en 2022 pour consolider certaines digues et poser les derniers ouvrages hydrauliques.

La fin de ces travaux a été inaugurée en décembre en présence du Préfet du Morbihan, du Délégué régional du Conservatoire, du Maire de Larmor-Baden et de Gwénola Kervingant, Présidente de Bretagne Vivante.


© BV

Visite commentée lors de l'inauguration du marais de Pen en Toul à Larmor-Baden

RNN de Séné : mieux prendre en compte les changements globaux

Le changement global désigne les principaux facteurs affectant la biodiversité, exploitation des ressources, disparition et dégradation des habitats, introduction d'espèces allochtones, auxquelles s'ajoutent les changements climatiques. Une réserve naturelle n'est pas isolée et à l'abri du changement global, même si ce statut de protection permet d'agir sur certains facteurs et d'atténuer leurs effets, voire de les éviter. C'est notamment le cas pour l'exploitation des ressources ou la perte d'habitats.

À l'approche de l'évaluation et du renouvellement du plan de gestion de la réserve, et au moment où débute un projet d'extension, un temps de réflexion est apparu nécessaire pour une meilleure prise en compte du changement global. Ce sujet a fait l'objet d'un séminaire du conseil scientifique de la réserve le 28 novembre, réunissant membres du conseil, les organismes gestionnaires et toute l'équipe de la réserve.

Après un temps de validation de scénarios d'évolution des principales composantes du changement global dans ou autour de la réserve à horizon 2025, les participants ont travaillé en atelier pour identifier les besoins d'acquisition de connaissances et les pistes d'actions dans les trois grands types de milieux : l'estuaire et les prés-salés, les marais et les habitats terrestres. Dans tous les cas, une connaissance fine de la topographie, des dynamiques sédimentaires et de la marée apparaissent indispensables et doivent faire l'objet d'études prioritairement.


© E. Berthier

Vue aérienne de la réserve naturelle nationale des Marais de Séné



En Loire-Atlantique

RNR de la tourbière de Logné : sa bonne intégrité écologique est prouvée

Le protocole « Syrph the Net » a été élaboré dans les années 1990. Il vise à évaluer l'intégrité écologique d'un site à l'aide des syrphes, et à des fins de gestion et de conservation. Les 563 syrphes connus en France sont d'excellents bio-indicateurs. En effet, les adultes se nourrissent de nectar ou de pollen, et les larves sont microphages, zoophages ou phytophages.

Le principe de fonctionnement de ce protocole repose sur la comparaison entre une liste d'espèces observées avec une liste d'espèces attendues en fonction des habitats présents. La liste d'espèces observées est constituée grâce à une campagne de piégeage réalisée par tente Malaise ou en chasse à vue.

Ce protocole a été mis en œuvre sur trois années consécutives sur la Réserve naturelle régionale de la tourbière de Logné, entre 2020 et 2022, avec le concours du GRETIA.



Syrphe ceinturé

Chaque année, deux tentes Malaise ont été posées dans des habitats différents pendant environ 4 mois, afin de couvrir la majeure partie du site sur la période de vol de la syrphidofaune. Pour compléter l'échantillonnage, 9 sessions de chasse à vue ont été effectuées à l'occasion des relevés des pièges en 2022.

En trois ans, 79 espèces de syrphes ont été recensées, portant ainsi le nombre total d'espèces de syrphes connues sur le site à 93. Parmi elles, de nombreuses espèces ne sont connues que de quelques sites départementaux ou régionaux, et 4 étaient jusqu'alors inconnues en Loire-Atlantique, confirmant ainsi la richesse entomologique de la tourbière de Logné.

La syrphidofaune présente une forte valeur patrimoniale, beaucoup d'espèces étant menacées ou typiques des milieux tourbeux : 13 espèces sont considérées comme menacées, quasi-menacées ou en déclin aux échelles européenne ou nationale, et 7 sont inscrites sur la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF des Pays de la Loire.

Cette étude a également permis d'évaluer l'intégrité écologique du site, et plus particulièrement des habitats tourbeux. Globalement, l'intégrité écologique est considérée comme bonne, avec 52 % d'espèces attendues observées entre 2020 et 2022. L'absence de certaines autres espèces corrobore les hypothèses de dysfonctionnement soulevées par les gestionnaires. Les résultats de l'évaluation consolident donc les orientations de gestion.

L'épopée scientifique sur la Loire

Durant l'été 2022, l'antenne bénévole Estuaire Loire Océan était présente à la manifestation « Loire Miroir » en tant que partenaire du projet « Loire Sentinelle » porté par deux jeunes scientifiques ligériens. Leur projet : descendre la Loire pour y faire une série de prélèvements qui permettront d'analyser l'invisible au travers des traces ADN environnemental et de micro-plastiques. L'événement de l'été qui accueillait le retour de l'expédition a permis d'aborder de nombreux sujets qui touchent l'estuaire de la Loire : pollution, artificialisation, dégradations des milieux naturels, impacts sur la santé humaine, etc.

Le rendez-vous est donné en 2023 pour les premiers résultats !



Regain biodiversité déployé à l'IMT Atlantique, au campus de Nantes

À l'annonce du programme Regain Biodiversité, porté par Bretagne Vivante, l'école d'ingénieurs IMT Atlantique s'est déclarée intéressée pour déployer cette action sur ses campus.

IMT Atlantique est une école d'ingénieurs et un centre de recherche, localisée sur trois campus : à Brest, à Nantes et à Rennes. Ces trois campus s'engagent, avec leurs particularités, dans le programme Regain biodiversité. Les campus de Brest et de Nantes sont les plus étendus, chacun d'une superficie d'environ 13 hectares, pour moitié bâtis. Le campus de Rennes est plus petit et plus urbain. De longue date, les gestionnaires des espaces verts ont mis en place des modes de gestion doux, sans pesticides, avec le maintien de zones ensauvagées : prairies naturelles et zones de ronciers contrôlés.

Dans l'année 2022, le programme Regain Biodiversité a démarré en priorité sur le campus Nantes. Après une visite diagnostic, en mars dernier, les bénévoles de Bretagne Vivante ont effectué plusieurs passages pour un premier inventaire faune et flore : plus de 400 espèces sont déjà inventoriées, dont 170 espèces végétales, 150 espèces d'insectes et d'arthropodes, 50 espèces d'oiseaux, 19 espèces de reptiles et batraciens. Des tontes tardives et la mise en place de fascines dans plusieurs zones du campus pour favoriser l'hivernage de la petite faune se sont renforcées cette année.

Une convention de collaboration entre Bretagne Vivante et IMT Atlantique, signée en novembre 2022, et l'inscription formelle au programme Regain Biodiversité offrent désormais un cadre idéal pour parler de biodiversité dans l'école, avec les personnels, et avec les 2 000 étudiants présents sur les différents campus.



Campus de Nantes - IMT Atlantique

La grenouille rousse en forêt de Juigné

La forêt de Juigné, à 15 km de Châteaubriant, est l'un des principaux sites de reproduction de la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) en Loire-Atlantique. Les bénévoles de l'antenne y réalisent depuis plusieurs années des suivis et inventaires des sites de ponte propices à l'espèce et observent leur diminution.

En lien avec l'Observatoire herpétologique de Bretagne, l'antenne de Châteaubriant a réalisé en 2022 :

- des comptages des pontes sur 12 stations répertoriées du massif forestier de Juigné (Bretagne Vivante a accueilli pour l'occasion un stagiaire en formation GMNF du lycée Briacé d'Ancenis) ;
- l'analyse des causes de diminution de ponte liées à la dégradation des sites ;
- et la recherche des mesures de gestion à proposer et des acteurs concernés.

Leur étude est sans appel : sur la douzaine de sites de pontes inventoriés, un seul est satisfaisant : une prairie humide pâturée. Tous les autres montrent une diminution drastique des pontes. Si des conditions météos hivernales assez défavorables peuvent expliquer partiellement la baisse de la reproduction, les drainages avec aménagements de profonds fossés, la mise en culture de prairies humides, l'abandon de pâture ou de fauche des prairies humides, apparaissent comme les causes majeures de la disparition des sites de reproduction.
Si les financements sont trouvés, la suite de ce travail sera la mise en place d'actions de conservation des habitats favorables à la reproduction de l'espèce à Juigné.

Affaire à suivre...



Grenouilles rousses et leur ponte

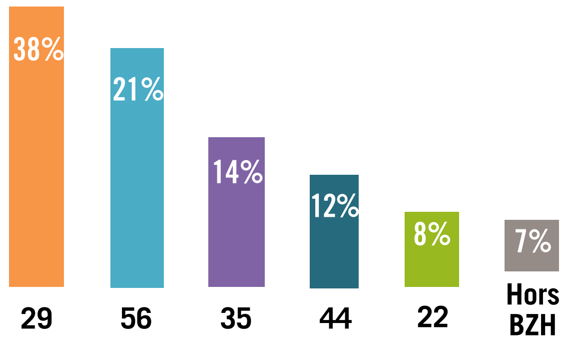
Nos adhérents et donateurs

En 2022, 4 178 personnes (4 092 en 2021) ont soutenu Bretagne Vivante par leur adhésion, donnant ainsi les moyens à l'association de continuer ses missions.

Cette adhésion permet de recevoir la revue *Bretagne Vivante Magazine* et la newsletter mensuelle de l'association. Elle permet aussi de recevoir la carte d'adhérent qui donne accès à des tarifs préférentiels pour les visites et les animations de Bretagne Vivante.

Type d'adhésion	Nombre en 2022
Tarif Normal (30 €)	2 497
Tarif Conjoint ou enfant(6 €)	923
Tarif Étudiant ou Demandeur d'emploi (9 €)	423
Autres type d'adhésion	13
1er adhésion offerte	297
Association (60 €)	25
TOTAL	***4 178***

Dans quel département vivent nos adhérents ?



On compte en 2022 :

- 51 % de femmes adhérentes
- 49 % d'hommes adhérents
- 69 % des adhérents ont utilisé l'adhésion en ligne nous permettant de réduire l'usage du papier et de gagner en temps administratif.

En 2022, l'association a perçu 99 190 € (114 896 € en 2021) de dons individuels de personnes.

Les dons et adhésions sont déductibles des impôts à hauteur de 66%, pensez-y !

Nos partenaires associatifs

Les associations peuvent devenir adhérentes à Bretagne Vivante. Elles nous ont soutenu en 2022 :

- UNICEM BRETAGNE
- ST JACUT ENVIRONNEMENT
- ASS. FAMILIALE PROTESTANTE
- A.L.P.P.C.V
- TERRE D'AVENIR
- ASSO ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
- GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON
- ASSOCIATION L'HIRONDELLE
- PAYS DE RETZ ENVIRONNEMENT
- TARZ HEOL
- ASSOCIATION LA VIGIE
- ASSOCIATION LA RENVERSE
- ASSOCIATION PARÉ
- ASSO DE PROTECTION DU CADRE DE VIE DE BONNE SOURCE
- ASSOCIATION JACOPIÈRE
- ASSOC. VITRE TUVALU
- ASPECT
- VIVRE DANS LES MONTS D'ARRÉE
- ASSOCIATION EKORRIGANS
- APRES BRANDERION
- ASSOCIATION VERS DE TERRE
- ASSO SENTIERS PATRIMOINE ET NATURE
- EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE
- ASSOCIATION CALLUNE

Citons également des associations proches et partenaires :

France Nature Environnement, France Nature Environnement Bretagne (FNE) , Réserves Naturelles de France, Vivarmor Nature, GÉOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Cotes d'Armor), GRETIA (Groupe d'Études des Invertébrés Armoricains), LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), GONm (Groupe Ornithologique Normand), UMIVEM (Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan), REEB (Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne), UBAPAR (Union Bretonne d'Animation en Pays Rural), BioSphère Environnement, ACROLA, et de très nombreuses associations locales.

Nos partenaires publics et privés

Bretagne Vivante travaille avec des partenaires publics ou privés. Nous en profitons pour les remercier pour leur soutien et leur confiance :

- L'Union Européenne à travers les fonds FEDER, FEADER, LEADER et LIFE+
- Les Régions Bretagne, Pays de la Loire
- Les Départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique, du Morbihan
- Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, des Pays de la Loire
- La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne
- Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer
- La Fédération bretonne des CAF
- L'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- L'Office Français pour la Biodiversité et l'Agence Bretonne de la Biodiversité
- Parc Naturel Régional d'Armorique et celui de la Brière
- Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
- Le Parc Naturel Marin d'Iroise
- La Ville de Brest et Brest métropole
- La Ville Rennes et Rennes Métropole
- La Ville de Nantes et Nantes Métropole
- La Ville et la Communauté de Communes de Morlaix
- La Ville et la Communauté de Communes de Quimper
- La Ville de Concarneau et Concarneau Cornouaille Agglomération
- Les Communautés de Communes du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud
- Haut-Léon Communauté
- La Communauté de Communes du Pays d'Iroise
- CARENE - Saint-Nazaire agglomération
- Lorient Agglomération
- Les villes de Groix, de Trégunc, de Séné, de Brenillis, de Josselin, de Sainte-Hélène, de Saint-Yvi, de Plougasnou, de Porspoder, de Saint-Thégonnec
- Syndicat de la Vallée du Blavet et le Syndicat de l'ÉLORN CPIE des Collines Normandes
- CRBPO - Muséum d'Histoire Naturelle
- Conservatoire Botanique National de Brest
- L'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM)
- Le Conservatoire du Littoral
- La Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes
- Le Syndicat Mixte de la baie du Mont Saint-Michel
- IFREMER
- CEDRE
- La Fondation de France
- Aquatic Warbler Conservation Team (AWCT)
- Escal'Ouest
- SNCF Réseau
- Fédération Bretonne des Travaux Publics
- Groupe Launay
- CMGO
- MerAlliance
- Konica-Minolta
- Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Nos abonnés

Pour valoriser ses actions, Bretagne Vivante publie quatre magazines :

• *Bretagne Vivante Magazine*, la revue est envoyée gratuitement à tous les adhérents pour les tenir informés des actions menées par l'association.

• *Penn ar Bed*, la revue naturaliste depuis 1953, a été envoyée à **1 200 abonnés (1 145 en 2021)**. 60 lycées finistériens la reçoivent également.

• *L'Hermine Vagabonde,* notre revue junior à partir de 8 ans, compte **913 abonnés.**

• *Ar Vran*, la revue d'ornithologie bretonne, a été envoyée, en version papier, à **266 abonnés.** Elle est également expédiée gratuitement par mail à tous les adhérentes et adhérents ayant renseigné leur intérêt pour l'ornithologie au moment de leur adhésion.



+ www.bretagne-vivante.org/Nos-revues

NOS FINANCES

Rapport financier 2022

Après trois ans marqués par la crise COVID, l'année 2022 a permis de reprendre une dynamique habituelle des activités des bénévoles et des salariés, une forte croissance des produits en témoigne.

2022 est également marquée par une hausse très substantielle des charges de personnel due à la refonte de la convention collective (CCA devenue ECLAT), à des recrutements et à une dérive de l'inflation.

Des études importantes pour les trois prochaines années ont été renégociées et obtenues auprès de l'Office français de la biodiversité (Océanites, Observatoire Manche-Atlantique, etc.). Nous sommes également reconnus et retenus pour mener les atlas de biodiversité de plusieurs collectivités locales (ABC ou ABI).

2022 est aussi une année record pour le montant des investissements pour de nouveaux équipements et pour de la rénovation de bâtiments à hauteur de 466 k€.

Aussi en croissance significative, les legs qui totalisent 111 K€.

Enfin, on retiendra que les turbulences financières dues à la période inflationniste ont des conséquences négatives sur notre résultat financier (-32 K€). Cela entraîne également une forte revalorisation des provisions d'indemnité de fin de carrière à hauteur de 74 K€ (23 K€ en 2021).

Résultats

Le résultat net est positif de 114.802 € et comparable à celui de 2021 (+ 135 624 €).

Une dégradation du résultat d'exploitation est constatée et s'explique par une forte augmentation des coûts liés au personnel qui n'ont pas été totalement couverts par la hausse des produits d'exploitation. Cependant, la bonne progression de ces derniers et le relèvement de nos tarifs négociés sont encourageants pour 2023.

Ce résultat d'exploitation de - 6 K€ nécessite d'activer des mesures correctives pour revenir impérativement en positif au plus vite. Le résultat exceptionnel de 124 K€ s'explique essentiellement par le produit des exonérations de charges patronales de 2020 et en partie par des plus-values sur des cessions de titres.

Ressources

Les produits d'exploitations progressent de 342 K€ (+ 9%). Les prestations sont en hausse de 450 K€ (+ 41%). La facturation d'expertises naturalistes fait un bond de + 45% (+382 k€).

L'éducation à l'environnement, en croissance de 50 K€, retrouve les niveaux d'avant pandémie, la formation également.

L'accès aux subventions se complique et les financements publics accordés pour remplir nos missions sont globalement en baisse de 132 K€ et reviennent à 1 956 K€, soit un niveau proche de 2020.

Ne figurent pas dans ces réalisations, les actions bénévoles suivies qui sont estimées à 1,7 millions d'euros et représentent plus de 75 000 heures.

Charges globales

Les frais de personnel augmentent de 365 K€ , soit près de 16 %. Les charges externes augmentent de 96 K€, soit + 9.1 %.

Comme prévu, les déplacements, en dépit de nouvelles pratiques, retrouvent des niveaux élevés : 181 K€ (+ 37%). La hausse du prix des carburants impacte forcément ce poste.

Compte de résultats 2022 (en euros)

	31/12/22 Total	31/12/21 Total
Produits d'exploitation	**4 136 295 €**	3 793 929 €
• Financements publics	1 956 019	2 088 144
• Prestations et ventes	1 712 676	1 248 523
• Adhésion	85 726	85 997
• Dons, renonciations, mécénats	158 410	170 767
• Utilisation du fonds dédiés*	13 179	48 105
Charges d'exploitation	**4 142 613 €**	3 763 831 €
Dont :		
• Charges de personnel	2 622 945€	2 269 117
report en fond dédié*	13 800	122 805
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**- 6 318 €**	30 099 €
2 - RÉSULTAT FINANCIER	**- 1 098 €**	31 329 €
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**- 7 416 €**	61 428 €

	31/12/22 Total	31/12/21 Total
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**124 674 €**	78 297 €
Impôt sur revenus mobiliers	2 456 €	4 100 €
TOTAL DES PRODUITS	**4 463 953 €**	4 395 126 €
TOTAL DES CHARGES	**4 349 151 €**	4 259 502 €
EXCÉDENT OU DEFICIT	**114 802 €**	135 624 €
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat et mises à disposition	1 682 93 €	1 561 247 €
Charges		
Mises à disposition de locaux	48 546 €	48 546 €

Bilan et fonds propres

466 K€ d'investissements ont été réalisés :

- deux nouveaux bateaux et le remplacement d'équipements nautiques pour 109 K€,
- des matériels d'observation pour 84 K€,
- des travaux d'aménagements de rénovation d'un bâtiment agricole et de la muséographie du Venec pour 207 K€.

Le poste créance augmente de 188 K€ (+8%), elles sont de 2.410 K€, dont 1.775 K€ sur des financements publics.

Les prestations et travaux réalisés pour lesquels les financements ne sont pas versés sont de 918 K€ à la fin de l'année. Ce besoin de préfinancement est encore plus élevé à certains moments de l'exercice et est récurrent.

Les efforts et la nouvelle organisation ont permis de réduire cet encours de 224 K€ par rapport à 2021.

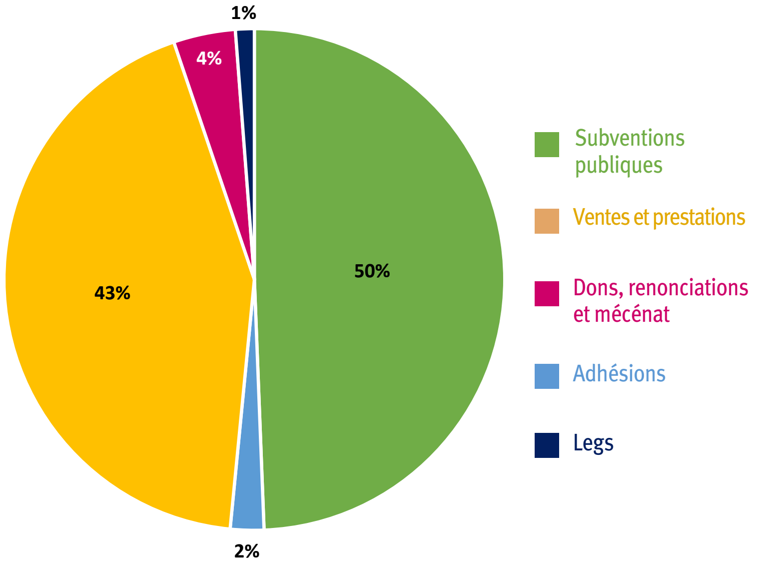
Trésorerie et capacité financière

La trésorerie a baissé constamment au cours de l'année pour remonter à un niveau acceptable fin décembre. Ce phénomène était attendu du fait des investissements importants et du remboursement des dettes contractées durant la période de la COVID. Ce niveau de trésorerie n'est toujours pas suffisant pour piloter sereinement une association de notre taille.

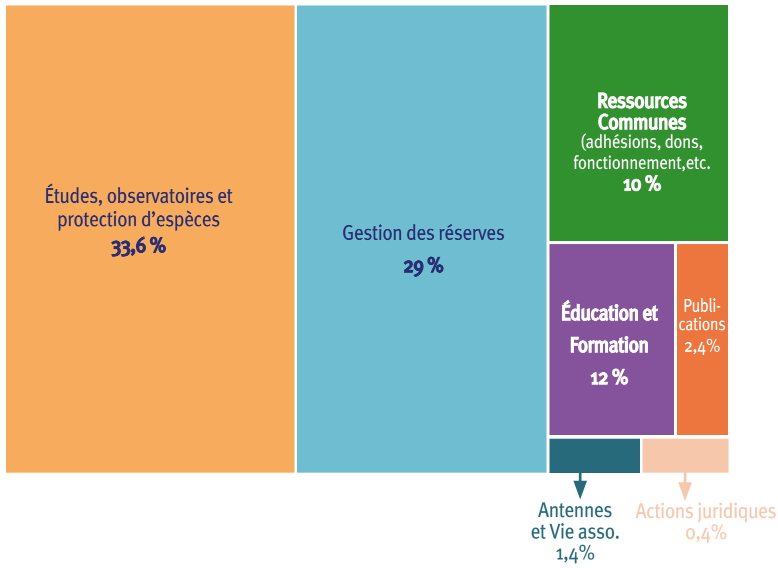
La capacité d'autofinancement est de 203 K€ (225 K€ en 2021 et 109 K€ en 2020).

Il est nécessaire que l'activité génère des ressources supplémentaires pour permettre à l'association d'investir et de rembourser les annualités d'emprunt importantes en 2023.

Répartition des ressources globales de l'association



Répartition des ressources par activité



Bilan 2022 (en euros)

	31/12/22 Brut	31/12/22 Amort. et provisions	31/12/22 Net	31/12/21 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**5 457 664**	**3 442 469**	**2 015 195**	**1 709 794**
Dont :				
• Immobilisations incorporelles	248 962	224 666	24 296	14 895
• Immobilisations corporelles	4 426 443	3 202 853	1 223 590	948 351
• Immobilisations financières	628 608	14 950	613 658	636 548
• Biens reçus par legs à céder	153 651		153 651	110 000
ACTIF CIRCULANT	**2 881 522**	**7 155**	**2 874 367**	**2 902 822**
Stock et "en cours"	98 503	4 655	93 848	39 263
CRÉANCES D'EXPLOITATION	**2 783 019**	2 500	**2 780 519**	**2 863 559**
Dont :				
• Créances, usagers et comptes rattachés	568 499	2 500	565 999	390735
• Financements publics à recevoir	1 774 226		1 774 226	1 835 458
• Disponibilités et VMP	360 581		360 581	623 606
TOTAL ACTIF	**8 339 186€**	**3 449 624€**	**4 889 562€**	**4 612 617€**

	31/12/22 Net	31/12/21 Net
FONDS ASSOCIATIFS	**1 481 739 €**	**1 408 591 €**
Dont, fonds propres :	903 136	930 195
Report à nouveau	- 39 728	- 175 351
Résultat de l'exercice	114 802	135 824
FONDS DÉDIÉS	**790 957 €**	**790 335 €**
PROVISIONS pour risques et charges	432 565 €	416 432 €
DETTES	**2 184 301 €**	**1 997 259 €**
dont :		
Emprunts et dettes	361 035	464 673
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 108	272 749
Dettes fiscales et sociales	498 890	542 371
TOTAL PASSIF	**4 889 562 €**	**4 022 767 €**

Bretagne Vivante - SEPNB
19 rue de Gouesnou
29200 Brest
02 98 49 07 18
contact@bretagne-vivante.org

Retrouvez Bretagne Vivante sur :

www.bretagne-vivante.org
@bretagnevivante.sepnb
@BretagneVivante

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE



© Huîtrier pie - © P.-M. Denieul (@pimpim.photo)